



FORMATION POST-PERMIS CONDUCTEURS NOVICES

DUREE :

7 Heures

Cette formation post-permis a pour objectif de renforcer les compétences acquises par les conducteurs, elle entraîne la réduction de la période probatoire

PROGRAMME DE LA FORMATION

La première partie de la journée s'articule autour du thème : "**Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes**"

Séquence 1. Présentation de la formation : Durée : 10 minutes

Cette séquence vise à créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion, à faciliter la prise de parole des stagiaires et à capter leur attention.

- Présentation des objectifs, du cadre pédagogique, du cadre réglementaire
- Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.).

Séquence 2. Questionnaire d'auto-évaluation : Durée : 15 minutes

L'objectif est de permettre au stagiaire de se connaître en tant que conducteur et prendre en compte ses limites.

- Le questionnaire permet de se définir en tant qu'individu et en tant qu'utilisateur de la route.
- D'aborder les différentes thématiques de la formation.
- De disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation

Séquence 3. Constitution du groupe : Durée : 35 minutes

Il s'agit de se présenter, confronter ses expériences au groupe, découvrir sa singularité et créer du lien en

- Alternant les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique.
- Conduisant des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque-accident rencontrées, etc.)

Séquence 4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation : Durée : 45 minutes

Cette séquence permet de confronter ses expériences au groupe et de découvrir le groupe

- A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.



Séquence 5. Perception des risques : Durée : 1 heure

Cette séquence axe la réflexion sur comment se positionner face au risque, comment se confronter à la perception des autres, comment prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque en utilisant de supports photo, vidéos ou autres.

Il s'agit de :

- Evaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves.
- Échanger collectivement sur les résultats de ces évaluations.
- Dégager des tendances au sein du groupe.
- Mettre en avant la subjectivité du risque.

Séquence 6. Situations complexes : Durée : 1 heure 15 minutes

L'enjeu se situe dans la capacité à comprendre et résoudre des situations complexes à partir de supports photo, vidéos ou autres présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées.

- Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'utilisateurs.

En deuxième partie de journée, il s'agit des **“stratégies de mobilité”** et **“Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsable”**

Séquence 7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes : Durée : 1 heure 45 minutes

L'objectif est de rendre le stagiaire capable

- De construire et d'anticiper ses déplacements
- De prendre conscience des influences des conditions de circulation,
- D'être conscient des conséquences de ses décisions personnelles, professionnelles, sociales, etc.
- D'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer.

La réflexion est menée à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.).

Séquence 8. Choix de mobilité : Durée : 1 heure

Cette séquence vise à amener le stagiaire à se connaître en tant qu'utilisateur de la route

- Être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement.
- Être sensibilisé aux questions environnementales.
- Découvrir des modes de déplacements alternatifs.

L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes.

Séquence 9. Bilan avec engagement : Durée : 15 minutes

La conclusion de la journée amène chaque participant à s'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.



PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

PRÉ-REQUIS :

- Titulaire d'un premier permis de conduire Auto B ou B1, Moto A1 ou A2 depuis au moins six mois et aux plus douze mois
- Ne pas avoir commis pendant la période probatoire, d'infractions ayant donné lieu à retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit à conduire.
- Faire cette démarche volontairement

RÉSULTATS ATTENDUS

- L'attestation de suivi de formation est délivrée à l'élève sous réserve du suivi de l'intégralité de la formation

ENCADREMENT

- La formation est assurée par un enseignant de la conduite ayant suivi à la formation requise pour l'animation de la formation complémentaire.
- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES :

Conduite des échanges interactifs et encourager la prise de parole des élèves à partir de :

- Un questionnaire d'auto-évaluation
- Potentiellement un simulateur
- Des supports vidéo, photos, descriptions de scénario des supports visuels d'aide à la prise de décision.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salle de cours équipée de moyens multimédia.
- Fourniture de support pédagogiques spécifiques

ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les conditions de réussite

- Faire preuve d'un intérêt pour la formation dispensée,
- Ne pas avoir comportement faisant manifestement apparaître la consommation de produits psychoactif
- Respecter les horaires.
- Signer une feuille d'émargement au début de chaque demi-journée.

SANCTIONS DE LA FORMATION

- A l'issue de la formation, l'établissement délivre une attestation de suivi de la formation post-permis